



La municipalité a entrepris, la réfection du cheminement qui longe la route de Vains.



Travaux Route de Granville :

La première phase est enfin achevée. Afin de poursuivre la sécurisation de cet axe, l'aménagement des pistes cyclables se poursuivra en 2023. Cependant, il faut que vous sachiez que cette phase de travaux sera étudiée en tenant compte des enseignements de la phase 1.

Le Département va reprendre les comptages sur la route Avranches - Granville. Quant à la municipalité, nous menons une réflexion pour passer en zone 30 une partie plus importante.

Construction d'un local de rangement en extension de la salle communale

Passage de l'éclairage public en LED pour le giratoire de la Route de Granville, Résidence la Chesnaye, Résidence les Domaines, Les Vignes.

Marquage en zone bleue du parking derrière le bar-tabac « le Garage » et du parking Route de la Côte

Marquage au sol des parkings Résidence de la Sée et des Vergées

À VENIR

Les inscriptions estivales pour le CLSH :

Vous trouverez sur le site de la commune les modalités d'inscription pour le centre aéré cet été ainsi que les programmes. A compter du 15 juin pour le mois de juillet et à partir du 11 juillet pour le mois d'août.

AFC (Association Familiale et Culturelle) :

Si vous souhaitez adhérer à l'AFC, nous serons ravis de vous accueillir le mardi 6 septembre 2022 à partir de 14h à la salle des Vergées pour prendre votre inscription.

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Après des périodes encore contraignantes, nous pouvons de nouveau nous rassembler, sans réserve.

Nous allons donc pouvoir nous retrouver lors des manifestations organisées par les différentes associations ou la municipalité.

J'attire votre attention sur une nouveauté que nous, plus exactement l'association ESSEN'SEL, allons vous proposer le samedi 02 juillet, un répar'café. Vous pouvez venir voir, on vous offrira un café, mais vous pouvez aussi apporter du petit matériel, des jouets ... à réparer, des bénévoles se chargeront de lui redonner une seconde vie.

Cet après-midi sera l'occasion d'une journée festive, puisque le comité des fêtes vous invite à un repas champêtre animé, suivi d'un feu d'artifice.

J'insiste aussi sur la date du 12 juin, jour du 1er tour des élections législatives, mais aussi celui de la kermesse de l'école organisée par l'Amicale des Parents (APE). Toutes les personnes peuvent s'y

rendre, y compris, si vous n'avez pas d'enfants ou de petits-enfants à l'école, pour boire un café, déguster une crêpe ou même faire un chambouloutout...

Si je me permets de les évoquer, alors qu'elles sont détaillées dans les lignes suivantes, c'est surtout pour souligner que nous avons l'occasion de partager un moment ensemble. Marcey n'est pas une commune où il est toujours facile de se croiser, alors profitons-en.

Avec le petit Marceyen, vous allez découvrir un récapitulatif des moyens de transport proposés à partir de Marcey. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie.

Cependant, je souhaite souligner que, au service déjà en place, nous avons élargi l'accès du Séebus aux jeunes, c'est-à-dire, des enfants autonomes tels que les collégiens, des lycéens afin qu'ils puissent se rendre à Avranches. Pour info, à l'arrêt, place de la mairie, nous avons aussi un parking à vélo.

Pour toutes les nouveautés, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site: marcey-les-greves.fr

Au nom de notre conseil, je vous dis, donc, à très bientôt.
Nous vous souhaitons un très bel été.

Elise ROUSSEL

DATES À RETENIR

Une Première à Marcey-les-Grèves « Un Répar'café » :

Le 2 juillet dans les locaux du CLSH de 14h à 16h30 n'hésitez pas à venir à la rencontre des bénévoles qui seront présents afin de réparer votre petit électroménager, petit mobilier, etc...

Repas Champêtre :

Le Comité des Fêtes organise le samedi 2 juillet à partir de 19h30 sur le stade de football un repas champêtre animé par le Groupe Etincelle, un feu



Le menu à 16€ sera composé de :

Kir- entrée

Pièce de Bœuf grillée-frites

Fromage-dessert

Buvette sur place- entrée libre

Pour les modalités de réservations,

Il vous suffit de contacter :

M GAILLARD Christian au

06.62.21.35.49

Fête de l'école :

L'A.P.E organise le dimanche 12 juin la fête de l'école : repas champêtre, stands de jeux, buvette.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet communal.

Les élections législatives :

Auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022 dans les locaux du centre aéré 2 rue des écoles. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Nous remercions les assesseurs bénévoles qui ont répondu présents les 10 et 24 avril dernier et ceux qui seront présents aux législatives.

Courses Hippiques :

3 courses auront lieu à l'hippodrome les dimanches 19 juin, 17 juillet et le mardi 02 août 2022.

MANIFESTATIONS DE MAI

Brocante 1er mai :

Ce fut un réel succès ! le soleil, les exposants ainsi que les visiteurs étaient au rendez-vous. Le bonheur de voir la vie reprendre. Merci aux bénévoles pour l'organisation, aux artistes qui ont exposés dans la salle communale. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine même date même endroit.

Cérémonie du 8 mai :



Souvenir de la cérémonie du 8 mai en mémoire de nos anciens combattants, un moment ému et d'échange.

ACTUALITÉS

Site internet communal :

marcey-les-grèves.fr

Nids de frelons asiatiques :

Ces vilaines bêtes reviennent en force ! en cas de découverte d'un nid chez vous ou en vous promenant ne vous en approchez pas. Appeler la Mairie qui se chargera d'effectuer une déclaration auprès du FDGDON ensuite une entreprise prendra contact avec vous afin de définir un RDV. La prise en charge de la destruction incombe à la commune mais uniquement si ce sont des frelons asiatiques.

Argent de poche :

La Mairie recrute pour le dispositif argent de poche. Pour la période du 16 au 27 août, il reste 2 postes à pourvoir. Si vous êtes âgés de 16 à 17 ans n'hésitez pas à déposer votre lettre de motivation en Mairie

École :

Les inscriptions scolaires sont ouvertes depuis le 25 avril en Mairie

Tri sélectif :

Des sacs cabas pour apporter vos déchets aux points d'apport volontaire sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez venir en retirer un par famille aux heures d'ouverture.

Concernant les points d'apport volontaire, nous remarquons de plus en plus d'incivilités ! les containers débordent de débris et d'objets en tout genre ce ne sont pas des lieux de décharge. Il y a la déchetterie à proximité de Marcey-les-Grèves ! cela nuit à la qualité visuelle de notre bourg et surtout au voisinage des points d'apport volontaire.

TRAVAUX

City Parc :



Un nouvel espace de jeux a été créé, n'hésitez pas à venir en profiter en famille. Vous pouvez venir pique-niquer, goûter, passer un moment.



Le Clos Hubert :

Après concertation avec les habitants, il a été décidé de revoir l'aménagement paysager. Le projet est acté, les fleurs seront plantées à l'automne prochain. Le terrain de boules est aussi réhabilité. Des plots ont été posés afin que l'entrée et la sortie dans le Clos Hubert soient moins dangereuses.

